



AÉROPORTS DE PARIS

Le monde entier est notre invité

Paris, le 23 décembre 2009

Communiqué de presse

Contrat de Régulation Economique : poursuite de la concertation entre Aéroports de Paris et les compagnies aériennes

Après une première présentation le 9 décembre 2009 des propositions d'orientations concernant le prochain Contrat de régulation Economique (CRE) portant sur la période 2011-2015, Aéroports de Paris amorce une nouvelle phase de discussion avec les représentants des compagnies aériennes membres de la Commission consultative économique.

Un document détaillant les orientations d'Aéroports de Paris en vue du prochain Contrat de Régulation Economique a été adressé aux membres de la Commission consultative économique qui en débattront lors de la séance du 12 janvier 2010.

Ce document est disponible sur le site internet du groupe Aéroports de Paris :

<http://www.aeroportsdeparis.fr>

Conformément à la réglementation, Aéroports de Paris publiera un document de consultation en vue de la conclusion du prochain Contrat de Régulation Economique 2011-2015 dans le courant du premier trimestre 2010.

Relations Investisseurs

Florence Dalon / Vincent Bouchery : + 33 1 43 35 70 58 - invest@adp.fr

Contact presse

Christine d'Argenté / Charlotte de Chavagnac : + 33 1 43 35 70 70

Aéroports de Paris
Siège social : 291, boulevard Raspail, 75014 PARIS
Société anonyme au capital de 296 881 806 euros
552 016 628 RCS Paris

Aéroports de Paris construit, aménage et exploite des plates-formes aéroportuaires parmi lesquelles Paris-Charles de Gaulle, Paris-Orly et Paris-Le Bourget. Aéroports de Paris est le 2^{ème} groupe aéroportuaire européen en termes de chiffre d'affaires aéroportuaire et le 1^{er} groupe européen pour le fret et le courrier. Aéroports de Paris compte près de 460 compagnies aériennes clientes dont les acteurs majeurs du transport aérien. Bénéficiant d'une situation géographique exceptionnelle et d'une forte zone de chalandise, le Groupe poursuit une stratégie de développement de ses capacités d'accueil et d'amélioration de sa qualité de services et entend développer les commerces et l'immobilier. En 2008, le chiffre d'affaires d'Aéroports de Paris s'est élevé à 2 527,0 millions d'euros et la Société a accueilli 87,1 millions de passagers.